

**SEANCE DU 3 JUILLET 2014**

**14.07.156 – 1/3**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67**

**Date de convocation : 26 juin 2014**

L'an deux mille quatorze, le trois juillet à 18h00, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Noms	Présent	Pouvoir	Noms	Noms	Présent	Pouvoir	Noms
<b>Président</b>				<b>Conseillers</b>			
Philippe BUISSON	X			Claire BLONDEL			
<b>Vice-Présidents</b>				Nouredine BOUACHERA		X	Michel GALAND
Fabienne FONTENEAU	X			Christophe DARDENNE			
Jérôme COSNARD		X	Sébastien LABORDE	Valdo DUCLOS	X		
Jean-Philippe LE GAL	X			Michel GALAND	X		
Hélène ESTRADE		X	Jean-François MARTINEZ	Jean-Paul GARRAUD			
Isabelle HARDY		X	Philippe BUISSON	Monique JULIEN	X		
Alain PAIGNE	X			Gonzagues MALHERBE	X		
Anne BERTHOME	X			Thierry MARTY		X	Jean-Philippe LE GAL
Corinne VENAYRE		X	Jean-Louis ARCARAZ	Fabienne MONTAUD			
Sébastien LABORDE	X			Patrick NIVET	X		
Jacques MESPLEDE	X			Annie POUZARGUE		X	Valdo DUCLOS
Jean-François MARTINEZ	X			Laurence ROUEDE	X		
Sabine AGGOUN		X	Anne BERTHOME	Agnès SEJOURNET		X	Monique JULIEN
Gérard HENRY	X			Denis SIRDEY		X	Laurence ROUEDE
<b>Conseillers</b>				James SEYNAT	X		
Jean-Louis d'ANGLADE				Loïc MAGNAN		X	Gérard HENRY
Fabienne KRIER				Jean-Luc BARBEYRON	X		
Jean-Luc DARQUEST	X			David REDON	X		
David RESENDE	X			Joël BAYLE	X		
Sophie BLANCHETON		X	Jacques MESPLEDE	Jean-Claude ABANADES	X		
Sylvie BOISSEL				Paquerette PEYRIDIEUX	X		
Odile BONHOMME-TIBY				Georges DELABROY	X		
Véronique DI CORRADO				Kléber AUDINET			
Michel FOULHOUX				Chantal DUGOURD	X		
Philippe HEFTRE				Alain MAROIS	X		
Michelle LACOSTE				Philippe FAURT	X		
Francis PEJEAN		X	Annie ESTABAN*	Mireille CONTE-JAUBERT	X		
Bruno LAVIDALIE	X			Richard CROS		X	Mireille CONTE JAUBERT
Philippe DURAND-TEYSSIER		X	Jean-Luc BARBEYRON	Gérard MOULINIER	X		
Michel VACHER	X			Marcel BERTHOME	X		
Michel MILLAIRE		X	Michel VACHER	Chantal GANTCH	X		
Isabelle FEYRY	X			Pierre-Jean MARTINET	X		
Bernard NADEAU		X	Isabelle FEYRY				
Jean-Louis ARCARAZ	X			<b>Sous-total</b>	<b>36</b>	<b>17</b>	
Catherine BERNADEAU				<b>TOTAL Présents, ou ayant donné pouvoir</b>			<b>53</b>

-----  
Monsieur Valdo DUCLOS a été nommé secrétaire de séance  
-----

**JEUNESSE****TARIFICATION DES ACTIVITES DES STRUCTURES JEUNESSE DE LA CALI A PARTIR DES VACANCES D'ETE 2014**

Sur proposition de Madame Sabine AGGOUN, Vice-Présidente en charge de la jeunesse,

Considérant la compétence jeunesse exercée par La Cali conformément à ses statuts,

Considérant l'organisation en gestion directe par La Cali des structures jeunesse suivantes : Abzac, Coutras, Guîtres, Accueil jeunes « Cap sur les vacances » Libourne et Saint Denis de Pile,

Dans le cadre des animations (activités, sorties, séjours) organisées par le service jeunesse de La Cali, il est proposé de fixer les tarifs :

- pour les activités à la journée ou demi-journée : en les regroupant sur une grille de 7 tarifs allant de 3 à 15 € (conformément au tableau annexé). La Cali prend en charge 30% de ce coût, hors frais de personnel et de transport, qui devra se rapprocher au plus près de l'un des 7 tarifs indiqués dans le tableau.
- pour les séjours de 2 à 7 jours : en fixant un coût de participation des jeunes selon le coût de l'hébergement, la restauration ainsi que les activités conformément au tableau annexé. La Cali prend en charge 30% de ce coût, hors frais de personnel et de transport, et déduction faite des éventuelles subventions allouées à chaque séjour par les partenaires institutionnels (Conseil Général, CAF, MSA, DDCS).

De plus, le service jeunesse de La Cali sollicite une cotisation annuelle de 1 € à chaque jeune qui fréquente une structure. Cela répond à une obligation de la CAF qui indique qu'il ne peut y avoir de versement de prestation de service ordinaire (PSO) sans contrepartie financière. C'est ainsi qu'il a été mis en place cette cotisation annuelle très accessible de 1 € permettant de comptabiliser les heures de présences des jeunes lors des accueils sur place.

Vu l'avis du bureau communautaire du 16 juin 2014,

Vu l'avis de la commission jeunesse du 19 juin 2014,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité (53** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire adopte les tarifs des activités et séjours du service jeunesse de La Cali à partir de vacances d'été 2014.

**TARIFS DES ACTIVITES DU SERVICE JEUNESSE à partir de juillet 2014 :**

Tarif	Montant
Tarif 1	3 €
Tarif 2	5 €
Tarif 3	7 €
Tarif 4	9 €
Tarif 5	11 €
Tarif 6	13 €
Tarif 7	15 €

**TARIFS DES SEJOURS DU SERVICE JEUNESSE POUR L'ETE 2014 :**

Activités	Montant
Séjour « découverte de la montagne pyrénéenne » du 7 au 11 juillet	120 € par jeune
Mini -Séjour « Francofolies de la Rochelle » du 10 au 12 juillet	47 € par jeune
Sortie « karting électrique » le 22 juillet	21 € par jeune
Séjour « découverte de la Normandie » du 20 au 26 juillet	100 € par jeune
Séjour « découverte à Royan » du 4 au 8 août	70 € par jeune
Mini-Séjour « Puy du Fou » en Vendée du 20 au 21 août	30 € par jeune

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Président,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président,  
de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais